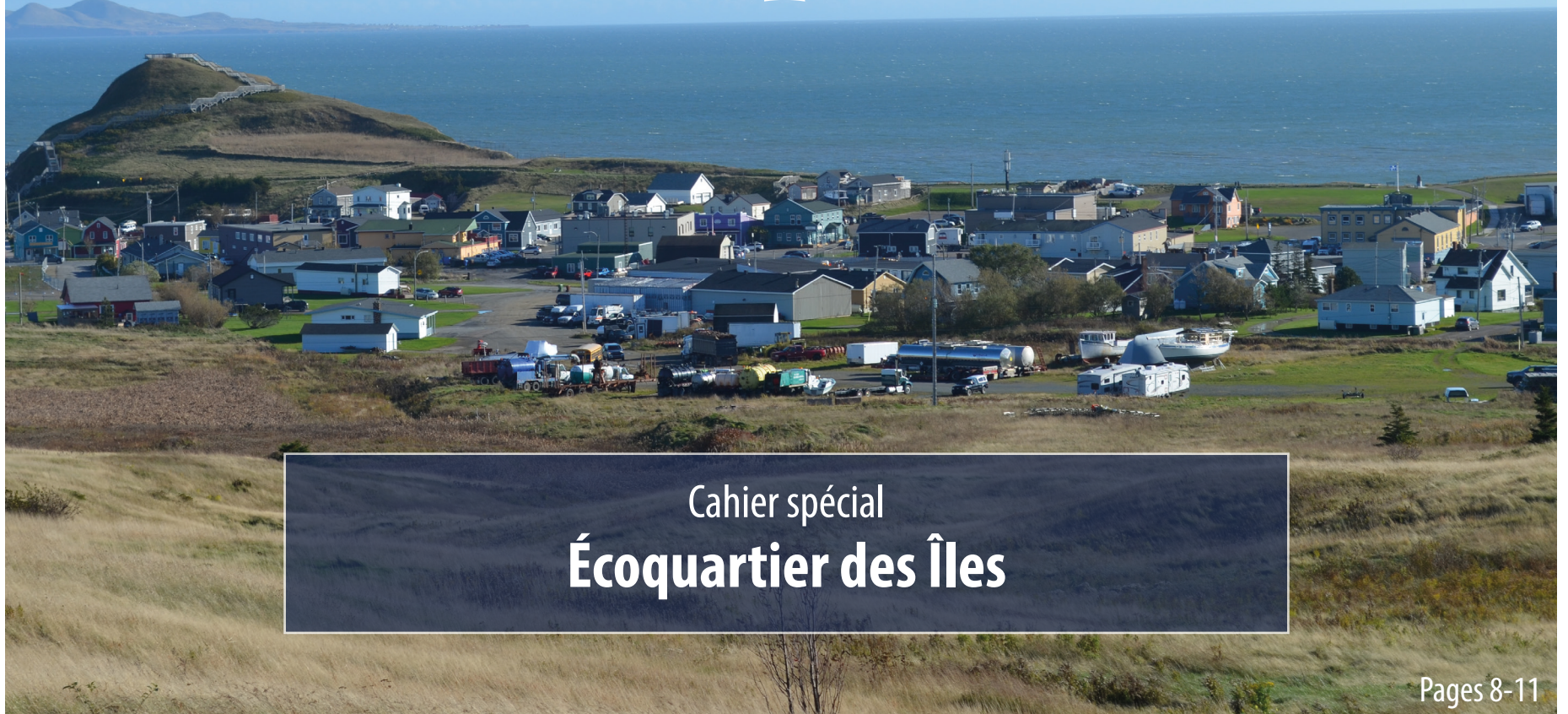


# L'Info- municipale



Cahier spécial  
**Écoquartier des Îles**

Pages 8-11

Depuis 2019, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine travaille, avec des partenaires privés et publics, à la mise en place des paramètres pour la création de l'écoquartier. En savoir plus en pages 8 à 11.

**Catastrophes naturelles et sinistres :  
Soyez prêts en tout temps!**

Page 5



**Inscription aux cours  
de natation**

Page 13

**Décisions  
du conseil**

Page 3

**Travaux  
publics**

Page 6

**Développement  
du milieu**

Page 12

**Loisir et  
culture**

Page 13





## Une nouvelle directrice du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

La Municipalité des Îles annonce la nomination de M<sup>me</sup> Annie Lebel au poste de directrice du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Elle entre en fonction immédiatement, considérant qu'elle occupait déjà le poste par intérim depuis le 16 janvier dernier.

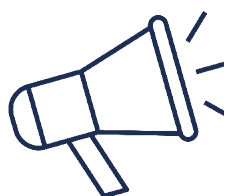
Au terme d'un processus de sélection rigoureux, le comité de sélection a été unanime à recommander au conseil municipal la candidature de M<sup>me</sup> Lebel en raison de ses capacités de leadership, de son expérience en développement économique et en gestion et de sa connaissance des enjeux du territoire. En effet, la direction de ce secteur est responsable de différents volets de la Municipalité et de la Communauté maritime : Stratégie d'attraction des personnes, développement économique, développement du territoire, aménagement du territoire et urbanisme. Les dossiers sont complémentaires et l'équipe travaille avec les partenaires du milieu pour le développement des Îles-de-la-Madeleine.

Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, M<sup>me</sup> Lebel a travaillé pendant 4 ans au Centre local de développement des Îles et est à l'emploi de la Municipalité des Îles depuis 2019. D'abord agente d'aide à l'entreprise, elle a ensuite été conseillère en développement économique et superviseure de l'équipe du réseau Accès entreprise Québec.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine souhaite le meilleur des succès à M<sup>me</sup> Lebel dans ses nouvelles fonctions.



## Utilisez nos services en ligne!



Avis et notifications



Inscription aux activités



Matrice graphique



Compte de taxes



Bibliothèque



Demande de permis



Plainte & requête



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

📍 460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)  
G4T 1A1

🌐 [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)

☎ 418 986-3100

✉ [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca)

### HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30  
Vendredi : Fermé



**POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :**  
418 986-3100

**L'INFO-MUNICIPALE** est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

**COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux

**IMPRESSION :** Le RADAR

**TIRAGE :** 7 000 exemplaires

**DISTRIBUTION :** Postes Canada  
ISSN 2371-2031 (imprimé)  
ISSN 2371-204X (en ligne)

# Décisions du conseil

Séances du 8 août 2023

## COMMUNAUTÉ MARITIME

### Fonds régions et ruralité (volet 4) – Modification relative à la représentation des organisations membres du comité de vitalisation

Pour mettre en œuvre le volet « Soutien à la vitalisation, quatrième volet du nouveau Fonds régions et ruralité (FRR) et faisant suite à une entente de vitalisation signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le conseil doit nommer les représentants des organisations membres qui siègeront au sein du comité de vitalisation :

- Président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
- Membre élu du conseil municipal – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Coordonnateur ou coordonnatrice de l'équipe de développement social – Carrefour jeunesse-emploi des Îles
- Direction du Centre de services scolaire des Îles
- Direction générale de la Caisse populaire Desjardins des Ramées
- Présidence-direction générale du CISSS des Îles-de-la-Madeleine
- Représentant de la Municipalité de Grosse-Île
- Représentant du Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles – MAMH

### Autorisation de dépôt d'un mémoire – Consultation publique 2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec – Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) lance une consultation publique pluriannuelle sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027. Considérant l'importance de continuer à agir concrètement sur les enjeux territoriaux que sont la démographie et la main-d'œuvre et l'objectif de la Stratégie d'attraction des personnes d'attirer 100 personnes supplémentaires par année, le conseil autorise la transmission d'un mémoire municipal dans le cadre de la consultation publique qui mènera à la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec par le MIFI.

## MUNICIPALITÉ

### Cession des lots 4 098 515, 4 098 516, et 4 346 174 – Corporation immobilière des Îles-de-la-Madeleine – Projet de développement immobilier – Village de Cap-aux-Meules

Considérant la pénurie de logements locatifs à l'année sur le territoire documentée par les statistiques publiques et des études, le conseil cède à la Corporation immobilière des Îles-de-la-Madeleine les lots 4 098 515, 4 098 516 et 4 346 174 du cadastre du Québec, au prix de l'évaluation municipale, pour des fins de développement immobilier.

### Ministère des Transports du Québec – Étude de sécurité – Intersection du chemin de la Dune-du-Sud, du chemin du Cap-Rouge et de la route 199 – Village de Havre-aux-Maisons

Au cours des dernières années, plusieurs accidents sont survenus à l'intersection du chemin de la Dune-du-Sud, du chemin du Cap-Rouge et de la route 199 dans le village de Havre-aux-Maisons. Plusieurs requêtes sont parvenues au bureau de la Municipalité pour demander une analyse portant sur la sécurité de l'intersection et pour rechercher des moyens d'empêcher que d'autres accidents malheureux ne surviennent dans ce secteur. Le conseil demande donc au ministère des Transports du Québec d'effectuer une analyse technique à cette fin.

### Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 19 juillet 2023

Le conseil refuse une demande de dérogation mineure, en approuve quatre et en reporte une, et accepte un projet de travaux dans le cadre du Règlement sur la citation de monuments historiques et un projet de travaux dans le cadre du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de La Grave et en refuse deux.

### Renouvellement du protocole d'entente pour le soutien pluriannuel du diffuseur régional Au Vieux Treuil pour la période 2023-2025 (3 ans)

Le conseil autorise le renouvellement, pour une durée de trois ans (exercices 2023 à 2025), du protocole d'entente entre la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et le diffuseur Au Vieux Treuil et reconduit le soutien en services qui prévalait dans l'entente précédente (2018-2022). Il rehausse progressivement également, pour la même période, le soutien financier annuel octroyé en le faisant passer de 22 500 \$ en 2023 à 45 000 \$ au terme des trois exercices financiers.

### Réglementation municipale

Le conseil adopte le Règlement n°2023-15 relatif aux compteurs d'eau de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Prochaines assemblées municipales le 12 septembre 2023, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 8 septembre 2023 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal et Calendrier des séances du conseil*.



## La solitude de nos leaders municipaux

Article de la revue « Un pro vous répond »

Ceux et celles qui nous entourent et qui choisissent de ne pas diriger ne réalisent souvent pas que :

- Ceux qui dirigent ne sont pas parfaits, et ne prétendent pas l'être non plus.
- Ceux qui choisissent d'être à la tête d'un service ne sont pas meilleurs que quiconque et ne pensent plus à eux-mêmes; en fait, ils sont souvent confrontés à l'insécurité et au doute plus que les gens peuvent le penser.
- Ceux qui dirigent sont souvent décriés, calomniés et se font confronter par ceux qui préfèrent les critiquer plutôt que faire le dur travail de résoudre des problèmes de longue date auxquels les leaders municipaux s'attaquent de front.
- Ceux qui choisissent de diriger souffrent parfois de dépression, car ils se demandent souvent si leurs efforts en valent vraiment la peine. De nombreux gestionnaires ne voient pas le fruit de leur travail au cours de leur vie active, mais ils continuent à y travailler quand même par souci du devoir accompli.
- Ceux qui choisissent d'être des leaders municipaux se soucient plus des autres et de leur propre mission que d'eux-mêmes. Et ils souffrent souvent de divorces et de conflits relationnels parce que leur entourage immédiat ne peut pas comprendre pourquoi ils sacrifient autant pour recevoir si peu en échange.
- Ceux qui choisissent de diriger un service sont souvent les premiers à souffrir d'attaques politiques, personnelles ou spirituelles parce que le mal ne poursuit pas les complaisants.
- Ceux qui choisissent de se soucier suffisamment des autres pour répondre à l'appel de leur propre cœur ont peut-être des comptes bancaires plus petits, mais ils reçoivent des dividendes plus importants en raison des vies qu'ils influencent dans leur communauté.

- Ceux qui font face à l'adversité ou qui subissent les châtements d'un tort qui n'est pas le leur comprennent qu'ils ont été faits pour protéger ceux qui sont sous leur influence.
- Ceux qui passent des nuits blanches à travailler sur des projets, des plans et qui prient avec ferveur pour qu'arrive le changement dans un monde qui le rejette, ne seront pas oubliés.
- Ceux qui continuent à aimer tandis que les autres les détestent et partagent des mots durs à leur endroit à quiconque veut l'entendre sont plus forts que nous ne le pensons.
- Ceux qui aident les gens dans le besoin autour d'eux ne le font que parce qu'ils savent qu'eux aussi ont déjà été aidés par quelqu'un d'autre.

En terminant, si vous connaissez un leader municipal qui travaille avec ferveur, sachez que vous ne voyez qu'une partie de ses efforts. En réalité, cette personne ne s'arrête jamais. Alors la prochaine fois que vous avez envie de critiquer les gens autour de vous, prenez un moment et considérez les mots de ce texte.

Considérez que ces gestionnaires se soucient tellement de leur mission et des gens qu'ils sont prêts à endurer de telles difficultés non pas pour être reconnus, mais pour obtenir des résultats que seuls eux peuvent parfois voir.

Prenez un moment et regardez autour de vous. Les choses que vous appréciez actuellement dans votre poste peuvent avoir été achetées et payées par une vie de sacrifices personnels. Ne détruisons pas notre avenir en attaquant ceux qui s'emploient à l'améliorer.

Soutenons nos leaders municipaux!

Patrick Lalonde, M.Sc, CRHA  
Chargé de cours, HEC Montréal  
Consultant en Gestion

## Les humains derrière la Municipalité des Îles

**Yves Chiasson, préposé senior au Centre multisport**



*Avec ses 39 années de service, Yves Chiasson est le plus ancien employé actif de la Municipalité. Ses nombreuses années d'expérience lui valent d'ailleurs le surnom de M. Zamboni!*

**En gros, en quoi consiste ton travail?** Je veille au bon fonctionnement et à l'entretien des zambonis, à la préparation, à la fabrication et à l'entretien de la glace et je m'occupe aussi de la surface multisport.

**Qu'est-ce que tu aimes le plus dans ton travail?**

Bien que parfois difficile, c'est le contact avec le public que j'aime le plus, et le fait de bien connaître mon travail.

**Pourquoi as-tu choisi de travailler à la**

**Municipalité des Îles?** À mes débuts, en 1984, je travaillais pour la Municipalité de Fatima. Je travaillais à l'aréna l'hiver, et l'été, je faisais les travaux d'aqueduc et d'égout. Par la suite, la demande pour les glaces étant plus grande, on m'a gardé pour travailler à l'aréna. L'équipe de travail était géniale, l'esprit d'équipe était très fort et c'était une bonne opportunité qu'un jeune ne pouvait pas refuser!

**Qu'est-ce qui t'a marqué à ton arrivée à la**

**Municipalité?** L'esprit de famille et à quel point c'était facile de s'intégrer. J'ai commencé avec un emploi étudiant de 20 heures par semaine (j'en faisais plutôt le triple!), et finalement, je suis resté quand on m'a proposé un emploi à temps plein, parce que j'aimais l'équipe : c'était des gens agréables à côtoyer et qui savaient ce qu'ils faisaient. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs encore à l'emploi de la Municipalité aujourd'hui!

**Pourquoi as-tu choisi de vivre aux Îles?** J'ai eu la chance de décrocher un emploi stable dès le début, et par la suite, c'est devenu un mode de vie.





## Catastrophes naturelles et sinistres Soyez prêts en tout temps!

L'automne aux Îles amène souvent avec lui de grandes tempêtes, même si personne n'est à l'abri d'une situation d'urgence tout au long de l'année : inondation, pannes de courant, vents violets, etc. C'est pourquoi il est important de se préparer en conséquence et de connaître les gestes à poser en cas de sinistre.

### Préparez-vous

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver. Il est donc important de vous préparer et d'élaborer un plan familial d'urgence.

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste des coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence (famille, garderie, école, etc.).
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre secteur en cas d'évacuation. Si c'est possible, prévoyez un deuxième trajet au cas où le premier serait impraticable.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuve d'achat, photos ou vidéos : conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile, au bureau par exemple.
- Communiquez avec votre assureur pour vérifier la couverture de votre assurance habitation pour savoir si vous êtes couverts pour les dommages causés par des catastrophes naturelles.



### Que devrait contenir votre trousse d'urgence?

Votre trousse d'urgence devrait pouvoir vous permettre de subvenir à vos besoins de première nécessité pendant 3 jours en attendant les secours. Mettez-y :

- De l'eau potable (6 litres par personne);
- De la nourriture non périssable;
- Un ouvre-boîte manuel;
- Une radio à piles;
- Une lampe de poche ou lampe à manivelle;
- Un briquet ou des allumettes et des chandelles;
- Une trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.).

Vérifiez le contenu de votre trousse chaque année et remplacez les piles, les réserves d'eau et les aliments au besoin.

### Informez-vous

En cas de situation d'urgence, par exemple, lors d'une catastrophe naturelle ou d'un sinistre, restez informé : la Municipalité communique sur une base régulière avec les citoyens afin de leur transmettre toute l'information nécessaire.

- Téléchargez l'application bciti+ ou créez-vous un compte en ligne au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) : cela vous permettra de recevoir des mises à jour en temps réel par courriel ou via votre appareil mobile.
- Consultez régulièrement la page Facebook et le site Internet de la Municipalité : toutes les informations importantes y seront diffusées dès que disponibles.
- Écoutez la radio communautaire CFIM au 92,7 FM pour obtenir des états de situation réguliers.
- Pour connaître l'état des routes, consultez le 511.
- Pour des informations concernant les pannes d'électricité, référez-vous à Hydro-Québec et à Info-panne, en ligne ou par téléphone au 1 800 790-2424.

### Comment réagir face à la détresse d'une personne victime d'un sinistre?

Les catastrophes naturelles peuvent occasionner du stress, de l'anxiété ou de la détresse chez les personnes qui en sont directement victimes. Si vous connaissez quelqu'un qui se retrouve dans une situation difficile en lien avec un sinistre, voici quelques conseils concernant les attitudes et les comportements à adopter pour l'aider :

- Restez calme et adoptez une attitude chaleureuse, honnête et empathique;
- Écoutez la personne, laissez-la s'exprimer sur ses difficultés et écoutez ses besoins;
- Normalisez les émotions vécues (stress, anxiété, détresse, etc.);
- Validez les informations reçues et ce que la personne retient de la discussion;
- Suscitez l'espoir et l'optimisme, rassurez et donnez de l'information;
- Reconnaissez vos limites et celles de la personne. Référez aux bonnes personnes et respectez la confidentialité.

### Vous vivez de la détresse psychologique à la suite d'un sinistre?

Voici quelques ressources qui pourraient vous aider :

- Info-social : 811
- Prévention du suicide : 1 866-APPELLE (277-3553) ou 535353 (texto). Visitez le [Suicide.ca](http://Suicide.ca) (clavardage).
- Vous pouvez aussi contacter le CLSC des Îles : 418 986-2572



## Bris et fuites d'aqueduc Comment ça fonctionne?

### Qu'est-ce qui cause un bris ?

Pour acheminer l'eau sur le territoire, le réseau d'aqueduc est maintenu sous pression, ce qui crée un stress dans les conduites. Certains segments moins récents du réseau sont vulnérables à ce stress. La nature du sol en place peut aussi accélérer le vieillissement des conduites en métal, ainsi que les périodes de gel et de dégel, particulièrement sous l'effet du passage des véhicules lourds. Les conditions météorologiques extrêmes des dernières années sont également néfastes pour l'ensemble des infrastructures municipales.

Malheureusement, il arrive aussi qu'un bris soit causé par des travaux réalisés à proximité du réseau d'aqueduc, qui cohabite sous les routes avec les réseaux sanitaires et pluviaux, les ponceaux de drainage et les câbles de télécommunication. Divers intervenants doivent donc à l'occasion excaver dans cet espace restreint. Même si des précautions sont prises, il arrive que des bris surviennent.

### Les étapes de réparation d'un bris

Lorsqu'un bris se produit, une chaîne d'actions orchestrées par le Service des travaux publics se met en place :

1. Localisation du bris dans le sol
2. Avis d'interruption du service sur bciti+ et sur la page Facebook de la Municipalité
3. Fermeture totale ou partielle de l'alimentation en eau
4. Excavation
5. Réparation de la conduite
6. Réfection de la chaussée

### L'équipe de réparation

Sous l'œil expérimenté du superviseur aqueduc/égout, l'équipe composée d'un opérateur de machinerie lourde, d'un chauffeur de camion et de journaliers spécialisés procède à la réparation. Le superviseur et les journaliers spécialisés doivent détenir une certification spécifique au réseau d'eau potable. La Municipalité peut compter sur la relève, puisque deux jeunes recrues sont présentement apprentis et obtiendront bientôt leur certification de préposé à l'aqueduc (OPA).



### Réparation du bris

**La majorité des bris se présentent sous forme de trous dans la conduite à l'emplacement où le métal s'est corrodé. La réparation s'effectue à l'aide d'un manchon de réparation en inox muni de garnitures étanches que l'on boulonne par-dessus la conduite, colmatant ainsi la fuite. Cette méthode a l'avantage de permettre de conserver une certaine pression d'eau dans la conduite.**



### La fermeture de l'alimentation en eau

Selon le type de réparation à effectuer, l'équipe municipale manipule les valves du réseau d'aqueduc afin de fermer l'alimentation en eau totalement ou partiellement. Pendant une fermeture partielle, les usagers noteront une baisse parfois importante de la pression d'eau à leur robinet. Plus votre résidence est située en hauteur, moins vous aurez de pression. Aux résidences situées aux points les plus hauts, l'eau peut venir à manquer même lors d'une fermeture partielle.

### Durée des travaux

L'ampleur des travaux peut varier considérablement selon une multitude de facteurs, tels que la localisation de la conduite par rapport au chemin, sa profondeur, le type de revêtement de la chaussée, le type de sol, la stabilité des pentes d'excavation, la présence d'autres services souterrains à proximité et les conditions de température ambiante. Il n'y a pas deux réparations de bris identiques et c'est pourquoi il nous est impossible de prédire combien de temps dureront les travaux.

### La remise en service du réseau

L'étape où l'équipe rouvre les vannes et remet l'eau en circulation dans la conduite est la plus critique. L'action d'enlever et de remettre de la pression dans un réseau cause un énorme stress sur les conduites métalliques vieillissantes. La réparation d'un bris peut donc causer l'apparition d'un nouveau bris à proximité des travaux fraîchement complétés. L'alimentation doit donc être interrompue de nouveau et l'ensemble du processus recommence du début.





### Le drainage

Après la réparation du bris, l'équipe procède au drainage de la conduite afin d'en faire sortir l'air par les bornes-fontaines. Bien que cette activité constitue une perte d'eau potable, elle n'en est pas moins essentielle au bon fonctionnement du réseau. Dans votre résidence, vous devrez aussi évacuer l'air en ouvrant d'abord votre robinet extérieur (en saison) puis chacun de vos robinets à tour de rôle. Laissez couler l'eau jusqu'à qu'elle redevienne translucide.

### Avis d'ébullition

Lors d'un bris majeur, la réparation peut nécessiter le remplacement d'une section de conduite et la purge complète du réseau. Comme ces travaux peuvent, dans de rares cas, occasionner une intrusion de contaminant dans la conduite, la Municipalité doit alors émettre un avis d'ébullition préventif comme stipulé dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. L'avis demeurera en vigueur jusqu'à la confirmation que l'eau est potable et peut être consommée sans danger.

### Analyse de l'eau potable

La qualité de l'eau potable est analysée en continu. La technicienne en eau potable prélève une multitude d'échantillons chaque semaine et ceux-ci sont envoyés par avion dans un laboratoire accrédité afin d'y être analysés. À la suite de la publication d'un avis d'ébullition préventif, des échantillons supplémentaires sont prélevés et l'avis demeure en vigueur jusqu'à la réception des certificats d'analyse. Les délais sont donc causés par les périodes de transport, d'analyse et de transmission des résultats. Malheureusement, si un échantillon d'eau met plus de 24 heures à arriver au laboratoire après son prélèvement, il n'est plus bon pour analyse et doit être détruit. Un nouvel échantillon doit donc être prélevé et envoyé au laboratoire à nouveau. La Municipalité des Îles et les citoyens sont donc dépendants du trafic aérien et des transporteurs pour l'acheminement des échantillons dans un délai serré.

### Vous pensez avoir repéré un bris ou une fuite ?

Un bris ou une fuite sur une conduite d'aqueduc se présente sous la forme d'un écoulement inhabituel qui sort du sol, en formant généralement un petit bouillon.

### Vous pensez en avoir repéré un ?

Contactez le 418 986-3100 en tout temps.

### Restez informé

Vous voulez être informé en direct de toute interruption du service d'aqueduc dans votre secteur ?


Abonnez-vous à bciti+ au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) ou en téléchargeant l'application mobile. Abonnez-vous également à la page Facebook de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.




Restez informés  
en un simple clic

Abonnez-vous à **bciti+**



Fermeture des   
infrastructures municipales

Report de collecte 

Bris d'aqueduc 



## Cahier spécial

# Écoquartier

Depuis 2019, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine travaille, avec des partenaires privés et publics, à la mise en place des paramètres pour la création de l'écoquartier. À la fois une démarche de communauté et une vision d'avenir, ce projet novateur vise en priorité à répondre aux enjeux de logement, à revitaliser le centre-ville de Cap-aux-Meules, à favoriser une transition énergétique et à décontaminer des sols dans le secteur visé.

Voici en bref ce que vous devez savoir sur l'écoquartier des Îles.



## ÉCOQUARTIER

### Qu'est-ce qu'un écoquartier?

Un écoquartier est un quartier ou un ensemble de bâtiments dont la conception vise à être plus durable que des constructions standards. L'objectif est d'associer la maîtrise des ressources nécessaires à la population et aux activités de production économique, à la maîtrise des déchets qu'ils produisent. Un écoquartier privilégie un recours limité à la voiture. En effet, un maillage dense et la proximité des services du quotidien favorisent les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun. Un écoquartier assure aussi une biodiversité urbaine par le développement d'espaces verts et naturels.

### D'où vient l'idée?

L'idée du projet d'écoquartier est née en 2019, avec pour but de revitaliser le secteur et de construire de nouveaux logements et des espaces locatifs à Cap-aux-Meules, pour répondre à la demande grandissante.

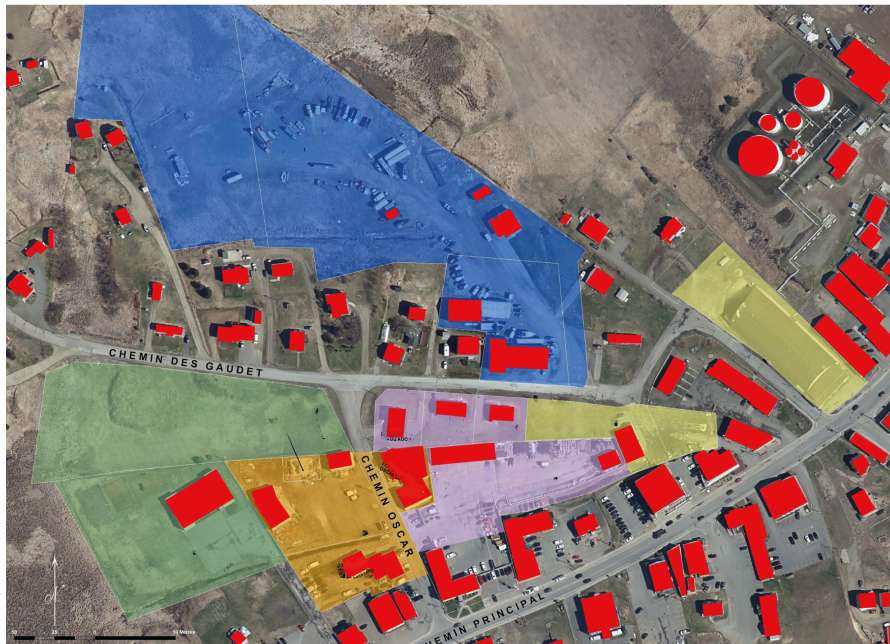
La vision du nouveau centre-ville a été établie à partir d'une série d'études permettant de comprendre la dynamique du secteur, mais aussi les besoins de la communauté : étude de la circulation, étude démographique, analyse des besoins en logement, analyse du potentiel économique et immobilier, étude environnementale...





## Où sera implanté l'écoquartier?

L'écoquartier des Îles sera implanté au cœur du village de Cap-aux-Meules, entre le terrain de l'ancien aréna Wendell-Chiasson et l'ancienne école Marguerite-d'Youville, de même qu'entre le chemin Principal et le chemin des Gaudet. Il inclut également le chemin Oscar.



## Quels sont les coûts et les retombées du projet?

L'écoquartier est financé à 100 % par divers partenaires externes.

- Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec va financer jusqu'à 10 M\$ pour caractériser, décontaminer et mettre en valeur certains terrains du secteur;
- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec soutient la première phase de l'écoquartier pour près de 1 M\$;
- Hydro-Québec a mobilisé une équipe et des ressources pour implanter un microréseau, ce qui représente une somme d'une valeur de près de 10 M\$.

Pour les étapes à venir, les investissements proviendront de partenaires privés et publics qui investiront dans le développement des phases subséquentes.

À terme, on estime les retombées directes de l'écoquartier à plus de 130 M\$, auxquelles s'ajoutent les retombées indirectes.



## ÉNERGIE

### Qu'est-ce qu'un microréseau?

Développé par Hydro-Québec, le microréseau est une version réduite d'un réseau électrique classique, qui fait appel à de l'énergie renouvelable, à des batteries pour le stockage de l'énergie et à des outils permettant de gérer la consommation des bâtiments. Il a pour objectifs de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la résilience et l'indépendance énergétique, entre autres face aux aléas climatiques.

### Qu'est-ce qu'un nanoréseau?

Un nanoréseau, c'est un microréseau à l'échelle d'un bâtiment qui permet d'en maximiser la résilience en cas de panne du réseau électrique.





## ENVIRONNEMENT

L'un des principaux objectifs derrière l'écoquartier est de répondre aux enjeux environnementaux, notamment avec la mise en valeur des milieux naturels et la réhabilitation des fonctions écologiques du marais et du ruisseau.

### Décontamination des sols

En amont du projet, il faut s'assurer que le sol a une qualité environnementale propre à la construction de bâtiments et de logements. C'est pourquoi des caractérisations environnementales sont entamées, et si elles démontrent que les sols sont contaminés, il faudra procéder à la décontamination. Pour ce faire, deux méthodes sont possibles : on peut excaver la terre, la déplacer et la traiter sur un autre site, ou encore on peut traiter les sols directement sur place. Une fois les terrains décontaminés, la construction pourra commencer.



### Réhabilitation des fonctions écologiques du marais et du ruisseau

L'écoquartier est traversé par un ruisseau, dont l'écoulement est entravé par des goulots d'étranglement. Lors de la crue des eaux printanières ou lors des fortes pluies, il arrive souvent que le ruisseau déborde et inonde les terrains et les propriétés qui le bordent. L'un des objectifs de l'écoquartier est de redonner sa place au ruisseau et d'en améliorer l'écoulement, afin de protéger les propriétés avoisinantes.





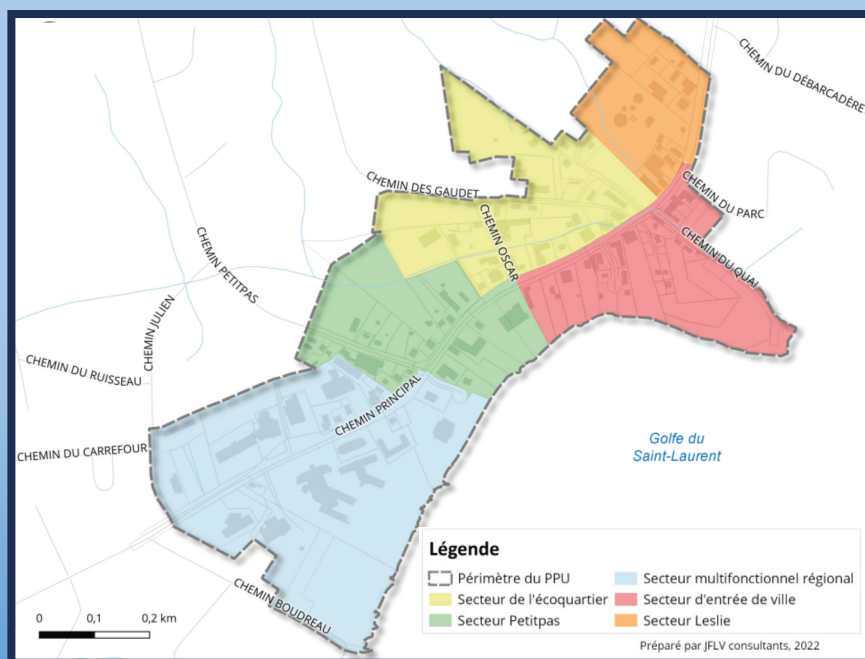
## RÉGLEMENTATION

À sa séance ordinaire du 11 juillet 2023, le conseil municipal a autorisé le dépôt de la proposition de programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Cap-aux-Meules.

### Qu'est-ce qu'un programme particulier d'urbanisme?

Le programme particulier d'urbanisme (PPU) est une composante du plan d'urbanisme. Le PPU propose un encadrement réglementaire pour les nouvelles constructions, qui permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de certains secteurs, comme le développement d'un nouveau secteur résidentiel ou industriel, ou comme c'est le cas ici, du centre-ville. Dans un PPU, on cible les différents règlements dont certains paramètres devront être modifiés, afin de répondre aux objectifs du PPU, comme le règlement de zonage, de lotissement, les usages conditionnels, etc. On appelle ces règlements « règlements de concordance ».

Le territoire visé par le PPU est le centre-ville de Cap-aux-Meules, situé entre le chemin Julien et l'ancienne maison des Leslie (en face du parc à bateaux).



### Plan d'implantation et d'intégration architecturale

En parallèle, un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sera élaboré pour l'écoquartier, directement en lien avec la création d'un microréseau. Il s'agit d'un règlement à caractère discrétionnaire, qui permet d'évaluer un projet à partir de critères, comme les matériaux utilisés, la fenestration permise, les aménagements extérieurs, etc.

### Programme d'acquisition d'immeubles

La mise en place d'un PPU permet également d'adopter un programme de réserve foncière et d'acquisition d'immeubles. En vertu de ce programme, la Municipalité peut acquérir des immeubles de gré à gré ou par expropriation, détenir et administrer des immeubles et y effectuer des travaux. Cette démarche permet de mettre à disposition des terrains et des bâtiments pour l'implantation de nouveaux logements résidentiels, l'aménagement d'espaces publics et de proximité, la protection des milieux naturels ou la relocalisation d'usages incompatibles avec la vision du PPU.

### Droit de préemption

Le conseil municipal a également adopté le Règlement n°2023-02 décrétant que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine assujettit un immeuble à l'exercice de son droit de préemption. Le droit de préemption permet d'inscrire un droit de regard au registre foncier du Québec sur une ou plusieurs propriétés répondant à des besoins municipaux. Ainsi, si un propriétaire désire vendre sa propriété et qu'un tel droit est exercé, la Municipalité sera automatiquement le premier acheteur et disposera de quelques jours ou semaines pour s'entendre avec le propriétaire. Dans le cas où aucune entente n'est conclue, le propriétaire pourra ensuite l'offrir à d'autres promoteurs.

Bien que le mot fasse peur, l'expropriation est le dernier recours : la Municipalité favorisera plutôt une négociation de gré à gré avec les propriétaires concernés. Ces derniers ont d'ailleurs déjà été contactés. Aucune mauvaise surprise n'attend donc les propriétaires des bâtiments qui ne sont pas déjà ciblés par l'une ou l'autre de ces mesures.

Le PPU complet est disponible au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets *Développement et affaires*, *Projets en cours* et *Écoquartier*.



Pour tout savoir sur l'écoquartier, consultez le site Web [ecoquartierdesiles.ca](http://ecoquartierdesiles.ca).

Si vous avez des questions ou des commentaires, contactez-nous à [ecoquartier@muniles.ca](mailto:ecoquartier@muniles.ca).



## 24 000 \$ en bourses d'études pour la relève madelinienne



Sur la photo : Annie Lebel, directrice du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et les récipiendaires des bourses « Retour aux Îles ».

En collaboration avec la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, la Municipalité des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.] remettent un total de 24 000 \$ à 8 boursiers et boursières. Nous félicitons chaleureusement Noémie Chevarie, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, Mathilde et Rosalie Hébert, étudiantes en gestion d'un établissement de restauration, Taina Leblanc, étudiante en technique de gestion commerciale, Karine Poirier, étudiante à la maîtrise en éducation des arts, Jacob Poirier-Mailhot, étudiant au professionnel en mécanique d'engin de chantier, Claudina Leblanc, étudiante à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional ainsi que Justin Landry, étudiant universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en génie civil.

Par la qualité de leur dossier, ces personnes ont démontré que le choix de leur domaine d'études avait un lien direct avec les enjeux de main-d'œuvre aux Îles. Cette distinction vient récompenser avec force l'impact positif qu'elles auront dans notre communauté en s'établissant à l'année sur l'archipel.

Rappelons que ce programme de bourses d'études s'adresse aux Madelinien(ne)s et aux Madelinot(e)s qui ont dû quitter l'archipel pour poursuivre leur formation. Cette action s'inscrit directement dans la mission de [les Îles.] de contribuer à la croissance démographique de l'archipel en adéquation avec les besoins de main-d'œuvre sur le territoire et ainsi favoriser la rétention de nos jeunes.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des boursiers. Encore cette année, on remarque la diversité des domaines d'études et, surtout, une belle relève madelinienne.

## La Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.] poursuit ses activités

Au courant de l'été, l'équipe de la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.] a été présente à quelques événements, dont le Festival du cirque et le Marché du village aux saveurs latines.

Par ailleurs, la Stratégie, dans le cadre d'un programme financé par Immigrant Québec, a organisé plusieurs activités tout au long de l'été afin de favoriser l'intégration des travailleurs saisonniers étrangers dans notre belle communauté. D'ailleurs, M. Martin Montes, animateur de projet pour Immigrant Québec, est venu aux Îles rencontrer différents employeurs, travailleurs et partenaires, dans le but de comprendre la réalité des Îles afin de peaufiner, avec l'équipe de la Stratégie d'attraction, le plan d'action pour la prochaine année.

Rappelons que durant la saison de pêche, les Îles accueillent entre 150 et 200 travailleurs saisonniers en provenance du Mexique dans les différentes usines de transformation des fruits de mer de l'archipel. Ces personnes sont essentielles au maintien de l'industrie des pêches.

Pour en savoir plus sur les prochaines activités, surveillez la page Facebook Et si les Îles.



Crédit photo : Isaac Leblanc (Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine)



Suivez la Stratégie d'attraction [les Îles.] sur les réseaux sociaux



Et si les Îles



etsilesiles



Les Îles.



etsilesiles.ca



## Inscription aux cours de natation

**Quand?** Du 11 septembre à 8 h 30 au 14 septembre à 16 h.  
\*Notez qu'après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

**Où?** En ligne, au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), dans le portail citoyen.

**Vous ne savez pas dans quel cours inscrire votre enfant?** Une journée d'évaluation aura lieu le samedi 9 septembre à 13 h. Vous devez obligatoirement vous inscrire au 418 986-3100, poste 121, avant le jeudi 7 septembre à 15 h.

Les inscriptions aux cours pour enfants seront déterminées par tirage au sort. Vous pourrez donc inscrire votre enfant entre le 11 et le 14 septembre prochains, et un tirage au sort sera effectué parmi tous les enfants inscrits, laissant le hasard décider de qui aura une place. Les personnes qui auront été tirées au sort seront contactées la semaine suivant la période d'inscription.

Notez que les personnes qui n'auraient pas pu avoir de place à l'automne seront automatiquement priorisées pour la prochaine session. Cette méthode vise à laisser la chance au plus grand nombre de personnes possible de profiter des cours de natation.

Pour les cours pour adultes, ce sera premier arrivé, premier servi.

### Tarifs des cours

- Parents et enfants 1 à 3 (30 minutes) : 44 \$
- Préscolaire 1 à 5 et nageur 1 à 6 (45 minutes) : 68 \$
- Jeune sauveteur niveaux 7 à 9 (45 minutes) : 74 \$
- Étoile de bronze niveau 10 (45 minutes) : 79 \$
- Adultes 10 séances : 72 \$

### Bon à savoir

- La semaine avant la période d'inscription, il est important de vous assurer que votre dossier est à jour. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez vous en créer un dès maintenant au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), en cliquant sur *Activités* dans la section des services en ligne.
- Si vous souhaitez inscrire un nouveau membre de votre famille aux cours de natation, prévoyez l'ajouter à votre dossier en ligne une semaine avant le début de la période d'inscription.
- Assurez-vous d'avoir le numéro d'assurance maladie et la date d'échéance dans le dossier de votre enfant.



## Activités à venir

### Contes en Îles

**Contes et causerie avec Valer'Egouy de la Martinique**  
Mardi 12 septembre à 19 h, à la Maison de la culture

Dans le cadre du Festival Contes en Îles, nous accueillons un conteur, auteur, metteur en scène et homme de partage, très impliqué dans la valorisation du patrimoine oral et du conte martiniquais.



**Conte tout public avec Mafane**  
Samedi 16 septembre à 10 h 30, à Maison de la culture

Dans le cadre du Festival Contes en Îles, Mafane nous fait voyager dans le pays du grand nulle part. Chaque nuit, à bord, différents personnages racontent une histoire et vont, ensemble, tisser un nouveau possible. À partir de 8 ans.



### La lagune dans la peau

**Des histoires sur des maux**  
Mardi 19 septembre à 18 h 30, à la Bibliothèque Jean-Lapierre, point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Le but de cet atelier pour adolescents de 60 minutes est d'explorer la façon dont les éléments de la nature peuvent être sauveteurs et aider à la guérison des émotions et à la reconstruction de notre identité, par le biais de l'écriture de courtes histoires poétiques.



**Écrire une histoire en chansons**  
Samedi 23 septembre à 10 h 30, à la Bibliothèque Jean-Lapierre

Dans cet atelier de 60 minutes pour les familles (à partir de 6 ans), le but est d'explorer l'écriture de paroles de chanson dans un contexte de théâtre musical. De l'étape de l'idée, en passant par la découverte des champs lexicaux et des rimes, un texte de chanson sera créé de toutes pièces, sur une musique originale.



Ces ateliers sont offerts par deux artistes de théâtre musical de Montréal, en recherche pour la prochaine création de leur compagnie, Nacelle Théâtre musical. Émilie Allard et Andréanne Marchand-Girard ont envie de s'inspirer du ressenti et du vécu des Madelinots et des Madeliniennes afin d'enrichir tous les aspects artistiques du projet *La lagune dans la peau*, dont l'histoire se déroule aux Îles-de-la-Madeleine.

Inscription en ligne au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)



14 Août 2023

## La Grave, la brume, la pluie, le vent, le soleil... et vous!

Au total, ce sont 1 800 personnes  
qui ont assisté, beau temps, mauvais  
temps, aux 35 activités sur La Grave  
cet été!

Petits et grands se sont rempli le cœur  
de faits historiques, de contes, de  
chansons, de musique. Des activités  
de toutes sortes ont été proposées  
pour créer, chanter, bouger. On a  
même vu apparaître un clown et une  
poétesse qui déambulaient au grand  
hasard des rencontres.

Merci à vous d'être passé nous voir!

Merci aux artistes pour votre  
magnifique présence.

Merci aux partenaires Au Vieux Treuil  
et au Musée de la Mer.

Merci Michaël Lapierre, Denis Hébert,  
Raoul Cormier, grands complices dans  
l'accueil et la générosité!





## Camp de jour

### Un été réussi qui s'achève

Un autre bel été s'est achevé pour le camp de jour de la Municipalité qui a accueilli plus de 200 enfants du 26 juin au 11 août. Une multitude de jeux, d'activités et de sorties ont été au rendez-vous afin d'amuser la jeune clientèle et lui offrir un été d'expériences diversifiées.

L'équipe d'animateurs, d'accompagnateurs et de coordonnateurs, composée de plus de 27 employés afin de répondre à la demande, a travaillé sans relâche afin de pouvoir offrir ce service, essentiel pour plusieurs. Nous en profitons donc pour leur dire un ÉNORME merci d'avoir répondu à l'appel!

En souhaitant à tous une année scolaire formidable et en se donnant rendez-vous l'année prochaine.



Une partie de la formidable équipe qui a fait vivre l'animation estivale des Îles cet été, de gauche à droite :  
Haut : Gribouille, Octopus, Calypso, Beluga, Vagabond, Papillon, Matelot, Pacane, Pamplemousse, Fiji, Soleil, Litchi  
Bas : Aqua, Crevette, Gazou, Matcha, Flamant Rose, Zumba, Corail, Kraken, Corail, Perle

## Semaine de la municipalité

Du 10 au 16 septembre prochains se tiendra la Semaine de la municipalité, une initiative du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui permet chaque année de faire connaître l'apport des villes et des municipalités au bien-être de leurs communautés.

Tout au long de la semaine, soyez à l'affût de nos canaux de communication habituels et syntonisez CFIM, le son de la mer, au 92,7 FM pour découvrir les services municipaux et les humains qui sont derrière la Municipalité des Îles!



## L'aire de jeux de l'Anse-aux-Baleiniers inaugurée

Le 17 août dernier, le conseil municipal a procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle aire de jeux de l'Anse-aux-Baleiniers, à Fatima. Les nouveaux modules, conçus par Tessier Récré-parc inc., s'inspirent de la mer et du monde maritime, et respectent les règles de sécurité pour aires et équipements de jeu.

Ce fut également l'occasion de dévoiler le nom de l'aire de jeux, le parc du Barchois, nom proposé par Emma Chevrier et Alycia Miousse dans le cadre d'un concours lancé par la Municipalité au printemps dernier, dans le but de doter le parc d'un nom qui le représente.

Rappelons que les anciens modules, propriété du Comité de loisirs de Fatima, ont été retirés l'année dernière en raison de leur état avancé de détérioration et parce qu'ils n'étaient pas sécuritaires.

Le projet, au coût total de 304 000 \$ avant taxes, a été rendu possible grâce au soutien de Développement économique Canada, par l'entremise du programme « Fonds canadien de revitalisation des communautés ».







## Offre d'emploi

# Directrice générale ou directeur général

**Vous êtes une personne créative, dynamique et possédez de l'expérience en gestion?**



L'équipe de la Communauté maritime des Îles (MRC) et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour assurer la direction générale et se joindre à l'équipe en place. Composée de plus de 260 employés, dont les directrices et les directeurs de service, la structure en place ne manque plus que vous à titre de chef d'orchestre!

Sous la responsabilité immédiate du conseil municipal, la ou le titulaire du poste aura comme principale responsabilité d'assurer la direction de la Communauté maritime des Îles (MRC) et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine dans la réalisation et l'atteinte des objectifs organisationnels. Vous serez la personne clé pour diriger et mobiliser vos équipes aguerries tout en assurant le maintien et le développement de relations harmonieuses avec les citoyens, les employés et les partenaires.

Le maire et son conseil recherchent quelqu'un qui apportera une stabilité dans ce rôle. Nous sommes donc à la recherche de quelqu'un qui choisira non seulement ce poste pour le défi qu'il représente, mais aussi les Îles comme lieu de vie.

### Rôle et responsabilités

Dans ce contexte, la personne titulaire du poste aura pour principales responsabilités de :

- Rassembler et guider l'ensemble de l'administration autour des objectifs stratégiques et l'accompagner pour maintenir l'accent sur ces derniers;
- Contribuer à l'établissement des orientations, des objectifs, des priorités et des budgets requis;
- Mettre en œuvre sous forme de plan opérationnel les orientations de la planification stratégique 2021-2025;
- Assurer les communications entre le conseil municipal, les citoyens, les autres fonctionnaires et employés ainsi que tout comité, s'il y a lieu;
- Procéder à l'identification des enjeux locaux et territoriaux, à l'identification et à la détermination des priorités, à l'élaboration des objectifs et à l'évaluation des résultats;
- S'acquitter de tous les devoirs et obligations relatifs à sa charge, et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur;
- En sus de son rôle de directrice générale de la Municipalité, elle aura à assumer le rôle de directrice générale de la Communauté maritime des Îles, soit l'équivalent d'une MRC.

### Mandat première année

Voici les objectifs que la personne titulaire du poste aura à atteindre durant sa première année en fonctions :

- 3 mois : Intégrer l'organisation municipale et positionner son leadership; Maîtriser l'ensemble des dossiers développés par son prédécesseur; Assurer le suivi des dossiers en cours.
- 6 mois : Réaliser son analyse de la situation actuelle et proposer des recommandations quant à la suite des choses.
- 12 mois : Poursuivre la planification financière des exercices 2025 et 2026 avec les services administratifs.

### Exigences et qualifications

#### Requis

- Démontrer les habiletés requises pour occuper un poste où le leadership, la vision stratégique, l'approche innovatrice et la gestion orientée vers les résultats sont essentiels à la réussite;
- Avoir une capacité à saisir les enjeux politiques et stratégiques afin de trouver des solutions appropriées;
- Expérience démontrée dans la gestion de budgets similaires (37 M\$ en opération et 53 M\$ en PTI)
- Avoir une expérience significative dans un poste de gestion et avoir à son actif des réalisations en lien avec le poste.
- Démontrer une très bonne capacité d'influence et du courage managérial;
- Avoir de fortes aptitudes pour la communication interpersonnelle;
- Démontrer de grandes habiletés de gestion des opérations et la gestion des ressources humaines;
- Posséder un baccalauréat en administration, droit, ingénierie ou tout autre domaine jugé pertinent;
- Faire preuve d'une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

#### Atouts

- Expérience dans le milieu municipal;
- Connaissance des lois et règlements du milieu municipal;
- Témoigner d'une très bonne maîtrise des principaux outils et logiciels informatiques (suite Office).

Aux fins de dotation, toute combinaison de formation universitaire et d'expérience professionnelle, ou toute autre expérience jugée pertinente sera considérée.

**Vous êtes intéressé(e)? Envoyez votre CV à  
Sarra Mehrez : [smehrez@rhrexpert.com](mailto:smehrez@rhrexpert.com).**

